

Termes de Références

Consultance de prestations

Analyse des chaînes de valeur et des opportunités économiques locales dans la province du Sila

I. Contexte et justification de la mission de consultance

L'Est du Tchad, en particulier la province du Sila, est confronté à des vulnérabilités multiples liées aux changements climatiques, à la pression exercée sur les ressources naturelles, à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi qu'à l'arrivée massive, depuis plusieurs années, de réfugiés soudanais et de personnes retournées. Cette situation fragilise les moyens d'existence des communautés hôtes, des réfugiés et des retournés, tout en renforçant le besoin d'opportunités économiques durables.

Dans ce contexte, le programme ASSILA « Projet intégré pour la résilience économique, sociale et écologique des populations touchées par les crises humanitaires » prévoit la réalisation d'une analyse des chaînes de valeur, des dynamiques de marché et des opportunités économiques locales.

L'analyse permettra notamment de :

- Identifier les activités génératrices de revenus (AGR) pratiquées actuellement, celles qui seraient le mieux adaptées aux réalités locales et celles qui ont des potentialités à travers les souhaits des opérateurs économiques ;
- Identifier les différentes filières porteuses et les chaînes de valeurs possibles autour de chaque activité génératrice de revenus
- Identifier et proposer les maillots des chaînes de valeurs les plus rentables
- Évaluer leur rentabilité, leur durabilité et leur accessibilité, en intégrant une approche sensible au genre et à l'inclusion (refugiés, retournés, hôtes, hommes, femmes, jeunes filles et garçons, personnes avec handicap) ainsi que la sensibilité au climat et à l'environnement ;
- Orienter la structuration de ces AGR de groupe au sein des groupes VESA ;
- Définir le montant minimum ou l'estimation nécessaire au démarrage d'une activité génératrice des revenus ;

II. Objectif de la consultance

Réaliser une analyse approfondie des chaînes de valeur et d'identifier les opportunités économiques locales dans la sous-préfecture de Mogororo (province du Sila, département d'Adé) avec une attention particulière, mais non limitée, aux sites de : Daguessa, Amdjirema (Karaï, Matabono, Hillé Fock, Farrick Assileck et Dabanaïr), Goz-Saffarh et Goz-Arbaïne, afin de fournir une base factuelle solide pour orienter les interventions du programme ASSILA sur le renforce des moyens d'existence.



III. Objectifs spécifiques de la consultance

- Fournir une analyse détaillée des Chaines de Valeur porteuses dans la province du Sila identifiant les opportunités, risques et mesures de mitigation, désagregés selon les capacités et vulnérabilités des populations cibles du programme.
- Proposer des recommandations sur les activités génératrices de revenus de groupe dans les chaines de valeur analysées adaptées aux capacités des populations cibles du programme.
- Proposer des recommandations sur quels maillons/fonction de la chaîne de valeur les porteurs d'AGR sont les mieux placés

Tâches principales du consultant

Tâches	Descriptions
Préparation et cadrage méthodologique	• Elaborer une note méthodologique détaillée précisant l'approche d'analyse, les outils de collecte de données, la stratégie d'échantillonnage, le calendrier de travail et les modalités de collaboration avec l'équipe du programme ASSILA. • Réaliser une revue documentaire des informations disponibles sur les chaînes de valeur, les marchés locaux, les opportunités économiques, les AGR existantes et les dynamiques socioéconomiques de la province du Sila. • Identifier les acteurs stratégiques à impliquer dans le processus d'analyse et de validation.
Collecte et analyse des données	• Collecter et analyser les données qualitatives et quantitatives relatives aux filières économiques prioritaires et rentables : flux de produits, acteurs, prix, accès aux intrants, financement, marchés et services d'appui. • Documenter les pratiques locales, les contraintes rencontrées et les opportunités émergentes.
Cartographie et analyse des chaînes de valeur	• Cartographier les chaînes de valeurs locales en identifiant les acteurs, leurs rôles, les relations commerciales et/ou techniques, les contraintes, les opportunités et les possibilités de création de valeur ajoutée. • Analyser le potentiel de rentabilité, de faisabilité, de participation et d'inclusion sociale, d'adaptation climatique et de durabilité des filières identifiées. • Analyser l'impact social, économique, environnemental... sur les chaînes des valeurs
Identification des opportunités économiques	• Déterminer les niches économiques porteuses et les opportunités de diversification des moyens d'existence. • Identifier les AGR et microprojets pilotes les plus adaptés aux capacités des groupes-cibles ; • Identifier les forces et faibles et proposer des conclusions sur l'opération économique individuelle ou collective suivant les spécialisations des porteurs d'AGR
Recommandations et restitution	• Formuler des recommandations opérationnelles pour le renforcement des chaînes de valeur prioritaires, l'amélioration de l'accès aux marchés et la durabilité des initiatives économiques appuyées par le programme. • Présenter les résultats provisoires lors d'une séance de restitution et faciliter leur validation participative avec les parties prenantes concernées.

Production des livrables	• Produire un rapport final complet, intégrant les observations issues de la restitution, les analyses détaillées, les filières prioritaires, les recommandations et les propositions de microprojets pilotes.
--------------------------	--

IV. Résultats attendus

- Les principales chaînes de valeur économique et les maillons de la chaîne de la zone (sous-préfecture Mogororo) sont clairement identifiés, analysés et hiérarchisés, en mettant en évidence leurs dynamiques, leurs contraintes, leurs opportunités et leur potentiel de développement en les reliant aux marchés et chaînes de valeurs de la province au-delà de la zone donnée (Koukou, Kerfi, Gozbeida, Adé etc) ;
- Les opportunités économiques locales et régionales sont documentées de manière exhaustive, en tenant compte des tendances du marché, des possibilités de diversification, de la sensibilité au climat et à l'environnement, et des perspectives de croissance pour les ménages et les acteurs économiques ;
- Les capacités locales disponibles (techniques, organisationnelles, financières) ainsi que les besoins de renforcement sont évalués de façon détaillée, permettant de cibler les appuis nécessaires pour améliorer la performance des acteurs économiques ;
- Des propositions concrètes d'AGR et de projets pilotes sont formulées, accompagnées d'orientations pratiques pour leur mise en œuvre, leur viabilité économique, leur durabilité et leur potentiel d'appropriation par les groupes VESA ;
- Les capacités des marchés environnants sont identifiées pour la rentabilité à chaque niveau/ maillon de chaque chaîne de valeur

V. Livrables attendus

- Une note méthodologique présentant l'approche retenue, les outils de collecte de données, les techniques d'échantillonnage, le calendrier de travail ainsi que les modalités de coordination avec l'équipe du programme ASSILA
- Une séance de restitution et de validation est organisée avec les parties prenantes, permettant de présenter les résultats provisoires, de recueillir les contributions des acteurs locaux et d'intégrer leurs observations dans la version finale du rapport.
- Un rapport d'analyse fournissant Une cartographie complète des chaînes de valeur et des acteurs économiques locaux, illustrant les relations entre les différents maillons, les flux de produits, les contraintes, les opportunités et les perspectives de création de valeur ajoutée et les recommandations opérationnelles et les propositions de projets pilotes adaptés aux capacités des

groupes VESA et aux réalités économiques de la province du Sila. Le rapport final intégrera les observations issues de la restitution.

VI. Organisation de la mission et chronogramme

VI.1. Durée et lieu de la mission

- **Durée** : La mission devra être entièrement réalisée dans un délai maximum de **vingt-cinq (25) jours calendaires**, à compter de la notification de démarrage. Le consultant proposera dans son offre technique le nombre de jours de prestation effectivement nécessaires ainsi que leur répartition dans son chronogramme.
- **Lieu** : province de Sila, département d'Adé, sous-préfecture de Mogororo (avec un focus mais non limité aux sites de Daguessa, Goz-Saffrah, Goz-Arbaïne et Amdjirema (Karaï, Matabono, Hillé Fock, Ferrick Assileck, Dabanaïr), Tchad

VI.2. Autres partenariats

Notre organisation vise à créer des partenariats fructueux avec le consultant indépendant retenu et s'attend à sa contribution pour la réussite de ces activités. Le consultant indépendant retenu doit être capable de mettre en œuvre les activités d'accompagnement prévues. Une collaboration franche et étroite avec l'équipe technique du programme ASSILA sera d'une très grande importance.

VII. Traitements des offres

VII.1. Profil du /des consultant (s)

- Le consultant doit être titulaire d'un diplôme supérieur en économie rurale, agroéconomie, développement local, agronomie, sociologie du développement ou dans tout autre domaine pertinent en lien avec l'analyse économique et le développement des moyens d'existence.
- Il doit justifier d'une expérience avérée dans l'analyse des chaînes de valeur, les études de marché, l'identification et la mise en œuvre d'AGR, ou dans le développement économique local, idéalement dans des contextes similaires à ceux de l'Est du Tchad, et dans la province du Sila en particulier.
- Une bonne connaissance du contexte humanitaire, économique et social de l'Est du Tchad, et en particulier de la province du Sila, est indispensable afin de garantir la pertinence des analyses et des recommandations.
- Le consultant doit démontrer une capacité éprouvée à conduire des enquêtes participatives auprès des communautés, des groupes structurés (notamment les groupes VESA) et des acteurs économiques locaux, en utilisant des approches inclusives et adaptées au terrain.
- Il doit disposer d'excellentes compétences d'analyse, de synthèse et de rédaction, ainsi que d'une forte capacité à formuler des recommandations

opérationnelles, réalistes et adaptées aux capacités des acteurs locaux et aux objectifs du programme.

- Le consultant indépendant doit disposer de : pièce d'identité avec NNI, CV, diplômes et justificatifs d'expérience pertinents.

Les consultants indépendants intéressés doivent produire les informations à l'offre technique et l'offre financière.

VIII.2. Offre Technique

L'offre technique, dont la longueur ne devra en aucun cas excéder 5 pages hors annexes, devra comporter à minima les documents suivants :

- Une description de la méthodologie proposée pour la réalisation des tâches définissant clairement les étapes de l'analyse des chaînes de valeur ;
- Un chronogramme pour la réalisation de la prestation ;
- Faisabilité de la proposition plausible selon les moyens proposés par le prestataire.

Les documents seront évalués selon les critères d'évaluation listés dans le tableau du chapitre « Critères d'évaluation de l'offre de soumission » ci-dessous.

Ces pièces ci-dessus citées devront être précédées d'une page de garde sur laquelle sera mentionnée « **OFFRE TECHNIQUE** ».

VIII.3. Offre Financière

L'offre financière sera présentée selon le cadre de devis fourni en annexe de ces termes de références. Elle doit contenir le cachet du consultant indépendant, le nom et les coordonnées complets de ce dernier, et doit être datée et dûment signée.

Les mentions suivantes devront figurer dans l'offre :

- Date d'émission de l'offre
- Nom et adresse du Soumissionnaire
- Dénomination du service : Nature et caractéristiques des travaux.
- Quantité des biens/services (Unité) (suivant modèle en annexe)
- Prix unitaire hors TVA (suivant modèle en annexe)
- Taux et montant de la TVA (0 %)
- Total hors taxes et montant TTC
- Durée de validité de l'offre.

VIII.4. Clauses administratives

1. Durée du contrat

La durée de la prestation devra être entièrement réalisée dans un délai maximum de **vingt-cinq (25) jours calendaires**, à compter de la notification de démarrage. Le consultant proposera dans son offre technique le nombre de jours de prestation effectivement nécessaires ainsi que leur répartition dans son chronogramme.

2. Droit de réserve

Notre organisation se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, d'annuler la procédure d'Appel d'offres et de rejeter toutes les offres, à tout moment avant l'attribution du marché, sans encourir pour autant une responsabilité quelconque vis-à-vis du/ou des soumissionnaire (s) concerné (s) et sans être tenu d'informer le/ou les soumissionnaire (s) affecté (s) des raisons de sa décision.

3. Clause de non-discrimination

Le Consultant indépendant, à la contractualisation, doit signer puis respecter pendant le contrat :

- Le code de conduite ;
- Les politiques PSEA ;

« Le consultant indépendant » doit s'abstenir d'inciter à la violence et à la haine, et de discriminer toute personne ou tout groupe de personnes en raison de leur race, de leur appartenance ethnique ou de leur religion. Cette obligation s'applique à l'ensemble des activités de l'organisation, y compris à celles qui ne relèvent pas du présent accord/contrat.

L'appui explicite à certains groupes de personnes dans le cadre d'un projet mis en œuvre par « Le prestataire/consultant indépendant » et approuvé par notre organisation ne constitue pas une discrimination selon les dispositions de la présente clause.

En cas de manquement à cette obligation, notre organisation est en droit de résilier immédiatement le présent contrat et d'exiger le remboursement partiel ou total de la rémunération ou contribution financière versée. Le montant du remboursement sera déterminé au cas par cas en fonction de la gravité de la violation et des mesures déjà prises par « Le prestataire/consultant indépendant ».

4. Mesures environnementales

Le consultant s'engagera à intégrer et à respecter l'ensemble des mesures environnementales applicables dans le cadre de la présente mission. À ce titre, il veillera à ce que toutes les activités de collecte de données, d'ateliers participatifs et de déplacement sur le terrain soient conduites dans le respect des normes environnementales en vigueur, ainsi que des orientations définies par l'organisation contractante.

5. Langue et monnaie

Les offres ainsi que toute correspondance échangée entre le soumissionnaire et notre organisation dans le cadre du présent appel d'offres seront rédigées en français.

Les propositions de prix seront libellées dans la monnaie locale du pays dans lequel le marché sera exécuté (en Francs CFA).

6. Évaluation de l'offre de soumission

6.1 Contenu du dossier

Modalités de retrait du dossier et des soumissions des offres

a) Retrait du dossier

Le dossier complet de Termes de Référence (TDR) peut être retiré gratuitement :

- En ligne sur le site officiel de l'OHDEL : <https://www.ohdel.org/poste/consultant-chaines-valeur-dogdore-sila/>

b) Mode de soumission des offres

Toutes les offres doivent être **soumises exclusivement en ligne** via le site web de l'OHDEL à l'adresse suivante : <https://www.ohdel.org/poste/consultant-chaines-valeur-dogdore-sila/>

Aucune soumission par E-mail, courrier ou autre canal ne sera acceptée.

c) Contenu du dossier de soumission

Chaque soumissionnaire doit inclure trois fichiers distincts dans le formulaire en ligne :

1. Dossier administratif

Le dossier administratif du consultant indépendant devra comprendre :

- Une copie lisible d'une **pièce d'identité nationale en cours de validité comportant le NNI** ;
- Le **Curriculum Vitae (CV) actualisé, daté et signé** ;
- Les **copies des diplômes** requis ;
- Les **attestations, certificats de bonne exécution ou autres justificatifs des expériences similaires** déclarées ;
- Au moins **un rapport ou extrait pertinent d'une étude similaire réalisée**, conformément aux critères d'évaluation ;
- Les coordonnées complètes du consultant : adresse, téléphone et adresse électronique.

2. Offre technique :

- Conception méthodologique ;
- Plan d'action/Chronogramme ;
- Qualification du personnel ;
- Expériences dans le domaine d'expertise (analyse des Chaines de Valeur, Évaluations participatives, etc...) ;

3. Offre financière :

- Lettre de soumission signée
- Cadre de devis signé
- Validité de l'offre (minimum 90 jours)

d) Validation de la soumission

La soumission est considérée comme effectuée lorsque le candidat a complété le formulaire en ligne, joint l'ensemble des fichiers requis et cliqué sur le bouton « **Envoyer la candidature** ».

Il appartient au soumissionnaire de s'assurer que tous les documents requis ont été correctement joints avant l'envoi définitif du formulaire.

Aucune offre transmise après la date et l'heure limites de soumission ne sera prise en compte. Le formulaire de soumission sera automatiquement fermé à l'échéance.

OHDEL ne pourra être tenu responsable d'une soumission incomplète ou d'un problème de connexion ou de transmission imputable au soumissionnaire.

6.2 Évaluation du dossier administratif

Tout dossier incomplet, illisible ou non conforme sera rejeté.

6.3 Évaluation du Dossier Technique (70%)

Pour les dossiers techniques, l'analyse des documents sera basée sous les critères suivants :

Critère d'évaluation	Points max.
1) Conception méthodologique • Clarté de la méthodologie des approches ainsi que leur complémentarité : quantitative et qualitative et la stratégie d'échantillonnage, • Prise en compte des aspects transversaux : genre, âge, handicap, statut, climat/ environnement, définis, détaillés et expliqués clairement comment seront intégrés dans les outils et analyse ; • Collaboration avec les acteurs du consortium, avec les autorités, avec les communautés, clairement précisée ; • Adéquation de la méthodologie pour atteindre les objectifs de la consultance	30 points
2) Plan d'action/Chronogramme • Plan d'action en conformité avec la description des activités • Faisabilité de la proposition selon les moyens proposés par le prestataire •	10 points
3) Qualification • Diplôme en économie rurale, agroéconomie, développement local, agronomie, sociologie du développement ou domaine équivalent ; •	15 points
4) Expériences dans le domaine d'expertise • Expérience avérée en analyse des chaînes de valeur avec expériences mentionnées dans le CV ; • Au moins un rapport justifiant la conduite de cette activité ; ; • Des attestations des prestations similaires ; • Bonne connaissance du contexte local et des enjeux liés aux risques ; • Bonne maîtrise de la province de Sila et son contexte social	10 points

5) Qualité de présentation du dossier	5 points
TOTAL	70 points

A l'issu de l'analyse des offres techniques, seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 40 points passeront à l'étape de l'évaluation financière.

6.4 Offre financière (30%)

L'évaluation financière portera uniquement sur les offres des soumissionnaires ayant atteint le seuil minimum requis à l'évaluation technique.

L'offre financière doit être présentée conformément au **cadre de devis financier fourni par l'OHDEL**, dûment renseigné, daté et signé. Elle doit faire apparaître les honoraires du consultant ainsi que les autres coûts prévus et autorisés dans le cadre de devis.

Dans un premier temps, OHDEL procédera à la vérification de la conformité de l'offre financière et à la correction des éventuelles erreurs arithmétiques. En cas de contradiction entre le prix unitaire et le montant total résultant de la multiplication du prix unitaire par la quantité, **le prix unitaire prévaudra** et le montant total sera corrigé. Toute offre financière ne respectant pas le cadre de devis fourni ou comportant des coûts non prévus et non justifiés pourra être déclarée non conforme.

NB : Une offre financière non conforme au cadre de devis sera rejetée.

6.5 Pondération

Les offres seront finalement pondérées comme suit :

$$(1) \text{ Note Technique (NT)} = \frac{\text{Nombre de points obtenus dans l'évaluation technique}}{\text{Meilleur nombre de points de toutes les soumissions}} \times 70$$

$$(2) \text{ Note Financière (NF)} = \frac{\text{Montant total le plus bas de toutes les soumissions}}{\text{Montant de l'offre selon le calcul dans l'évaluation financière}} \times 30$$

$$(3) \text{ Note Globale (NG)} = \text{Note Technique (NT)} + \text{Note Financière (NF)}$$

Le soumissionnaire ayant obtenu le maximum de points après l'addition des notes technique et financière sera déclaré adjudicataire du marché.

NB : Seuls, les soumissionnaires adjudicateurs seront contactés.

1.1. Calendrier prévisionnel

Etape	Date	Heure
Publication	07 octobre 2026	11h00
Éclaircissements techniques	11 octobre 2026	—

Date limite de dépôt des offres	16 octobre 2026	23h59
Ouverture des offres	19 octobre 2026	14h30
Notification de l'attribution	22 octobre 2026	—
Signature du contrat	23 octobre 2026	—

1.2. Langue et monnaie

Les offres et toutes les correspondances devront être rédigées **en français** et les prix exprimés en **Francs CFA (XAF)**.

Fait à N'Djamena, le 06 octobre 2026

Pour OHDEL

Le Coordinateur national



Mouyadine Mahamat Sabour